



FICHE D'INSCRIPTION 2026

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
Téléphone domicile :
Téléphone portable :
E-mèl :
Contact préféré (domicile, portable, e-mèl).....

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité - Justificatif de domicile
- Photocopie de l'attestation d'assuré social - La charte d'engagement signée
- Attestation d'assurance responsabilité civile - Autorisation parentale pour les mineurs

Pour les majeurs, autorisation « droit à l'image » à signer

Dans le cadre des chantiers « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

- ☐ Autorise les prises de vue
☐ Refuse les prises de vue

Fait à..... Le

Signature (1) (2)

De la mention « Lu et approuvé »

- (1) Pour les mineurs, l'autorisation est à faire remplir impérativement par les parents ou le tuteur légal.
(2) En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.



AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur,

.....
En qualité de tuteur légal, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel ma fille / mon fils s'engage :

- La commune de Frossay ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas, le montant versé pour la participation à l'activité « Argent de poche » n'équivaudra à un salaire.
- Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur représentant légal. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
- La commune de Frossay s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable, un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapports aux autres.

Autorise mon enfant :

Nom :

Prénom :

Adresse :

A participer à l'opération « Argent de poche »

Droit à l'image :

Dans le cadre des chantiers «Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la Commune et non à des fins commerciales.

☐ Autorise les prises de vue de mon enfant

☐ Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à..... Le

Signature (1)(2) précédée
De la mention « Lu et approuvé »



CHARTRE D'ENGAGEMENT DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Ce contrat est un engagement de votre part mais également de la part de l'encadrant du dispositif, à observer certaines règles dans l'exercice des tâches qui vous sont confiées.

Lisez le attentivement avant le signer.

ENTRE

La Commune de Frossay, 4 rue du Capitaine Robert Martin 44320 FROSSAY représentée par Jocelyne PHILLODEAU, Maire,

ET

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

PONCTUALITÉ

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage du chantier ne sera pas acceptée à y participer.
- Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu, y compris le temps de pause.
- Je préviens la mairie en cas d'absence.

PERIODICITE DE L'ACTIVITÉ

- L'activité « Argent de poche » se déroule en dehors du temps scolaire sur un temps de travail de 3h00 par mission.

REALISATION DES CHANTIERS

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements adaptés à la nature des chantiers qui me sont confiés.
- Je devrai me présenter sans aucun objet de valeur (bijoux, ipod, lecteurs MP3/4 etc.)
- Etant indemnisé(e) pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les chantiers (travaux + pause). En conséquence, les téléphones portables devront à minima être placés sur répondeur.
- Je devrai me conformer au règlement intérieur de la commune (l'alcool et le tabac sont interdits).

QUALITÉ DES TACHES EFFECTUEES ET COMPORTEMENT PENDANT LES CHANTIERS

- Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants
- Je reste poli(e) avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquelles je travaille, mais également envers les autres participants au chantier.
- Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.
- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je lave et range le matériel à l'issue du chantier.
- Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

SANCTIONS APPLIQUEES ENTRAINEES PAR LE NON-RESPECT D'UN DES POINTS ENONCÉS CI-DESSUS

- Exclusion temporaire ou définitive du dispositif « Argent de poche »
- Non-indemnisation du chantier pour lequel les consignes n'ont pas été respectées ou durant lequel votre comportement n'a pas été jugé satisfaisant par les encadrants.

INDEMNISATION DU CHANTIER

- Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité. Cette indemnité est fixée à 15€ par mission (maximum trois heures par mission).
- J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Frossay,
Le.....

**Signature du Maire
Ou
de l'Adjoint référent**

**Signature de la DGS/DRH
Ou
de l'encadrant**

**Signature du participant,
précédé de la mention
« Lu et approuvé »**